



MOSELLE FIBRE

Objet : Budget Primitif 2024 du budget annexe Médiation Numérique

COMITE SYNDICAL DU 12 FEVRIER 2024 DELIBERATION N° CSD 2024-318

Le 12 février 2024, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Francis BECK, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Franck KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Dominique LEROND, M. Frédéric LEVEE, M. Yves LUDWIG, M. Norbert MARCK, M. Jean MARINI, M. Alphonse MASSON, M. Zénon MIZIULA, M. Patrick PIERRE, Mme Eléonore PRZYBYLA, M. Patrick RISSER, M. Jean-Luc SACCANI, M. Philippe SCHOTT, M. Pierre TACCONI, M. Bernard TREUVELOT, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER.

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, M. Guy GUILLOUET, M. Grégoire LEININGER, M. Bernard SIMON

Etaient Absents/Excusés : Mme Claire ANCEL, M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Denis BAUR, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, M. Pascal BUCHHEIT, M. Arnel CHABANE, M. Jérôme END, Mme Viviane FATTORELLI, M. Salvatore FIORETTO, M. Alex GUTSCHMIDT, M. Philippe HARDY, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Roland KLEIN, M. Etienne LAURENT, Mme Ginette MAGRAS, M. Thierry MICHEL, M. Michel PAQUET, Mme Sophie PASTOR, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, M. Michel RAMBOUR, Mme Alexandra REBSTOCK, M. Jean-Marc REMY, Mme Myriam RESLINGER, M. Michel ROUCHON, M. Rémy SADOCCO, Mme Véronique SCHMIT, Mme Isabelle SCHMITT-KNAFF, M. Marc SCHNEIDER, M. Olivier SEGURA, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZACK, M. David SUCK, Mme Magaly TONIN, Mme Brigitte TORLOTING, M. Thierry UJMA, M. Nicolas WEBER, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI, M. Bernard ZENNER.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur M. Patrick RISSER, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 5721-1 et suivants ;

VU le rapport n° CSR 2024-XXX présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 12 février 2024 ;

CONSIDERANT ce qui suit :

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'est tenu lors du Comité Syndical du 18 décembre 2023. Il a été l'occasion de faire le point sur la situation financière de la structure et a permis de fixer les orientations qui sont inscrites dans le présent Budget Primitif (BP).

L'objectif de la présentation du Budget Primitif 2024 est de concrétiser ces orientations financières au travers de la mise au point du budget annexe médiation numérique.

MOSELLE FIBRE œuvre en faveur de l'accompagnement de la population à l'utilisation des outils numériques depuis fin 2021.

Cinq conseillers numériques ont été recrutés. Ils sont opérationnels depuis avril 2022. Leur mission : organiser, concevoir et animer des ateliers numériques collectifs (5 personnes maximum) de deux heures, gratuits et ouverts à tous, répondant aux besoins de la population (maîtrise de l'outil informatique, démarches en ligne, sécurité sur Internet, etc.).

Leur particularité : ils sont itinérants. Ils se rendent chaque jour dans une commune différente et proposent des ateliers numériques au plus proche des habitants, dans les villes comme dans les plus petits villages. Depuis le lancement de l'action au printemps 2022, plus de 5 000 personnes ont d'ores et déjà été accueillies, dans plus de 200 communes différentes.

Nos conseillers numériques proposent également des parcours de formation (4x2 heures), intitulés « S'initier à l'informatique » destinés aux bénéficiaires des aides sociales du Département, organisés au sein des Maisons du Département et des Centres Moselle Solidarités. Ces publics sont adressés par un réseau de prescripteurs (Département de la Moselle, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales).

Ils animent également des ateliers destinés aux secrétaires de mairies, élus locaux et responsables associatifs dans une logique de transmission vers ces publics en prise directe avec la population.

MOSELLE FIBRE poursuivra son action sur la période 2024-2026, pour se donner les moyens d'une politique publique pérenne (les personnes ont besoin d'être accompagnées sur la durée), efficace (nos conseillers numériques animent des ateliers à taille humaine et s'adaptent sans cesse aux besoins exprimés par les participants) et significative (l'objectif est d'accompagner 12 000 personnes supplémentaires d'ici fin 2026), en parfaite complémentarité avec les autres actions de médiation proposées sur le territoire mosellan.

Un sixième conseiller numérique viendra accentuer l'action début 2024 pour proposer un accompagnement dédié aux acteurs de la sphère économique : artisans, commerçants, agriculteurs, qui peuvent également avoir besoin d'un accompagnement dans ce domaine.

MOSELLE FIBRE a obtenu auprès de l'ANCT un poste de Conseiller Numérique Coordinateur, dont la mission sera d'animer le réseau des conseillers numériques œuvrant à l'échelle départementale (53 à ce jour) et de favoriser l'émergence de projets de coordination de l'offre de service de médiation numérique.

MOSELLE FIBRE a été désigné co-porteur de la feuille France Numérique Ensemble auprès de la Préfecture de la Moselle afin de structurer, en lien étroit avec ses membres, l'offre de médiation numérique en Moselle, avec deux objectifs principaux :

- mieux caractériser les besoins des publics pour adapter l'offre,
- rendre cette offre lisible et accessible pour l'utilisateur.

1. BUDGET 2024

a. VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Les tableaux ci-dessous présentent les grandes masses des sections d'investissement et de fonctionnement du Budget Primitif (BP) 2024 du budget annexe en mouvements réels :

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	25 215,00	264,47
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		20 753,35
=	=	=
Total de la section d'investissement (3)	25 215,00	21 000,00
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	506 440,56	650 148,40
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	559,44	
002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		352 851,60
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (4)	507 000,00	1 003 000,00
TOTAL DU BUDGET (5)	532 215,00	1 024 000,00

Le projet de BP présente une situation en suréquilibre à hauteur de 1 024 000,00 € en recettes et 532 215 € en dépenses.

b. REPRISE DES RESULTATS 2023

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, le Comité Syndical peut « au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son Compte Administratif, procéder à la reprise anticipée des résultats ». Le résultat définitif sera arrêté lors du vote du Compte Administratif.

1. Affectation du résultat – compte 002

Je vous propose d'inscrire l'excédent de fonctionnement cumulé 2023 au compte 002 résultat de fonctionnement reporté à hauteur de 352 851,60 €.

Je vous propose, également d'inscrire l'excédent d'investissement cumulé 2023 au compte 001 résultat d'investissement reporté à hauteur de 20 735,53 €.

C. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont vocation à retracer les dépenses courantes du budget annexe de MOSELLE FIBRE (charges de personnel, de conseils, d'administration générale...).

Le budget de fonctionnement du Budget annexe Médiation Numérique s'élève à 507 K€ pour l'exercice 2024. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- **Dépenses de personnel : 396 K€**, correspondant à la rémunération du chef de Service Médiation Innovation et de 6 conseillers numériques. Il est budgété le recrutement d'un Conseiller Numérique Coordinateur.
- **Administration générale : 111 K€**. Ces dépenses recouvrent les fournitures administratives, les locations de véhicules, le carburant, mais également les dépenses de communication (flyers, formulaire d'inscription en ligne, ...).

BILAN DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	139 900,00	559,44	109 685,19		110 244,63
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (3)	265 000,00		395 755,37		395 755,37
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (3)	50,00		1 000,00		1 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		404 950,00	559,44	506 440,56		507 000,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)	302 000,00				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		706 950,00	559,44	506 440,56		507 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)			459 715,00		459 715,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)	34 214,43		36 285,00		36 285,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		34 214,43		496 000,00		496 000,00
TOTAL		741 164,43	559,44	1 002 440,56		1 003 000,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 003 000,00

2. Recettes de fonctionnement

Recettes dans le cadre du projet de médiation numérique

- **Subvention de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : 145 K€** pour le financement des 6 postes de conseillers numériques et du Conseiller Numérique Coordinateur.
- **Excédent de fonctionnement reporté : 353 K€.**
- **Versement du Budget Principal : 504 K€**, cela correspond au reliquat du retour usages aux membres qui a été affecté à la politique de Médiation Numérique (pour mémoire l'intégralité des retours usages 2021 et 2022 soit 1,2 M€).

BILAN DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	75 000,00		145 000,00		145 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)	210 100,00		505 148,40		505 148,40
Total des recettes de gestion courante		285 100,00		650 148,40		285 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)	23,64				
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		285 123,64		650 148,40		650 148,40
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (2)					
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		285 123,64		650 148,40		650 148,40
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						352 851,60
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 003 000,00

d. SECTION D'INVESTISSEMENT :

1. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement inscrites au budget correspondent principalement aux renouvellements potentiels de matériels informatiques pour les ateliers de Médiation et aux frais liés à la plateforme d'inscription aux ateliers dans les Centres Moselle Solidarités.

Les dépenses d'investissement de 2024 se répartissent comme suit :

- **Acquisition de matériel informatique : 14 K€.** Ces dépenses recouvrent le renouvellement de licences informatiques et l'acquisition de matériels informatiques complémentaires : 2 K€.
- **Plateforme d'inscription aux ateliers de médiation : 6 K€.** Il s'agit des coûts d'hébergement, de maintenance et de développement éventuel.
- **Frais d'AMO : 5 K€** pour l'accompagnement à la rédaction de la feuille de route France Numérique Ensemble.

BILAN DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (y compris programmes) (6)	23 061,28		19 220,00		19 220,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (y compris programmes) (6)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris programmes) (6)	13 000,00		5 995,00		5 995,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (y compris programmes) (3)(6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (y compris programmes) (6)					
Total des dépenses d'équipement		36 061,28		25 215,00		25 215,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION - BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES - (4)					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)					
020	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses financières						
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (5)					
Total des dépenses réelles d'investissement		36 061,28		25 215,00		25 215,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		36 061,28		25 215,00		25 215,00
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						25 215,00

2. Recettes d'investissement

- Excédent d'investissement reporté : 21 K€.

BILAN DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (9)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (9)			264,47		264,47
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(9)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (9)					
Total des recettes d'équipement				264,47		264,47
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)	98 085,57				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (9)					
Total des recettes financières						
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
Total des recettes réelles d'investissement				264,47		264,47
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	0,00		459 715,00		459 715,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (2)	34 214,43		36 285,00		36 285,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		50 000,00		496 000,00		496 000,00
TOTAL						496 264,47
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						20 735,53
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						517 000,00

Le Président précise qu'en vertu des dispositions prévues par l'instruction comptable M57, le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres. Telles sont les caractéristiques essentielles du projet de Budget Primitif pour l'exercice 2024, sur lequel je vous demande de bien vouloir délibérer.

LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- ARTICLE 1 : **ARRETE** le Budget annexe pour 2024 à 1 028 215 € en dépenses et 1 520 000 € en recettes réparties ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Total de la section d'investissement	25 215,00	517 000,00
Total de la section de fonctionnement	1 003 000,00	1 003 000,00
TOTAL DU BUDGET	1 028 215,00	1 520 000,00

- ARTICLE 2 : **VOTE** les diverses inscriptions budgétaires telles qu'elles apparaissent dans les tableaux ci-avant, étant précisé que le budget est voté par chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- ARTICLE 3 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 21
Adopté par : 21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Saint-Julien-les-Metz

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Paul DASTILLUNG

Le Secrétaire

Patrick RISSER